

Date: Le jeudi 27 mai 1999 - n° 36

Heure: 10 heures

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 10 h 03.

---

Moment de recueillement

Du consentement de l'Assemblée, M. Bouchard, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 150<sup>e</sup> anniversaire du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal, du Barreau de Québec et du Barreau de Trois-Rivières ainsi que le rôle majeur que les avocats et juristes ont joué au sein de nos institutions parlementaires québécoises.

M. Bouchard, premier ministre, M. Charest, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) prennent la parole.

La motion est adoptée.

Puis M. le Président intervient sur cette motion.

## AFFAIRES COURANTES

### Présentation de projets de loi

M. Landry, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 63      Loi concernant certains contrats du ministère du Revenu.

La motion est adoptée.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 217      Loi concernant Club de Curling et Social de Magog, Limité — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999, sous réserve de l'article 22 du Règlement.  
(Dépôt n° 339-19990527)

M. Benoit (Orford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant Club de Curling et Social de Magog, Limité.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 217 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

### **Dépôts de documents**

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

L'entente modifiant l'entente entre la Régie des rentes du Québec et la Société d'assurance automobile du Québec, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.  
(Dépôt n° 340-19990527)

L'entente entre la Régie des rentes du Québec et la Régie de l'assurance-maladie du Québec, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.  
(Dépôt n° 341-19990527)

L'entente entre la Régie des rentes du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.  
(Dépôt n° 342-19990527)

M. le Président dépose :

Un exemplaire du Protocole d'entretien entre le Président du Landtag de Bavière, M. Johann Böhm, et le Président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau, signé le 26 mai 1999.

(Dépôt n° 343-19990527)

Une lettre, en date du 20 mai 1999, qu'il a reçue de M. Charest, chef de l'opposition officielle, concernant le soutien à la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) et la mise sur pied d'une section canadienne.

(Dépôt n° 344-19990527)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Maciocia (Viger), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 25 mai 1999, a étudié en détail les projets de loi :

n° 35      Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 345-19990527)

n° 41      Loi abrogeant la Loi sur les grains et modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et d'autres dispositions législatives – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 346-19990527)

#### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Marcoux

27 mai 1999

---

(Vaudreuil) dépose :

Une lettre circulaire, en date du 20 avril 1999, envoyée par la Commission scolaire Lester B. Pearson aux parents des enfants qui dînent à l'une des écoles le midi, concernant les conséquences du non-paiement des frais liés à ce programme.

(Dépôt n° 347-19990527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

Un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), tenue le 8 mai 1999, concernant la levée du moratoire sur le programme de soutien aux équipements culturels.

(Dépôt n° 348-19990527)

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

*27 mai 1999*

---

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur les permis d'alcool et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 20 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 20 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi concernant les enquêtes sur les incendies, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 52 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 52 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi de police, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 44 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 44 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

27 mai 1999

---

À 13 h 03, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 07.

---

*Adoption du principe*

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, à la demande de M. Bissonnet, vice-président, M. Ouimet (Marquette) retire, à deux reprises, certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, M. Dupuis (Saint-Laurent) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

Après une suspension de la séance au cours de laquelle il a réuni les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la durée du débat restreint sur cette motion de report : cinq minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; le temps de parole non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Dupuis.

---

À 18 h 00, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

27 mai 1999

---

---

La séance reprend à 20 h 13.

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de report de M. Dupuis (Saint-Laurent).  
Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 25 en annexe)

Pour: **32** Contre: **50** Abstention: **0**

Le débat se poursuit sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit maintenant adopté.

---

À 0 h 01, le débat est ajourné. M. Bissonnet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 28 mai 1999, à 10 heures.

*27 mai 1999*

---

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

27 mai 1999

---

**ANNEXE**

**Votes par appel nominal**

Sur la motion de report de M. Ouimet (Marquette) concernant l'adoption du principe du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et la Loi sur les tribunaux judiciaires :

(Vote n° 25)

**POUR - 32**

Bélanger	Fournier	Loiselle	Pelletier
Benoit	Gagnon-Tremblay	Maciocia	(Chapleau)
Bordeleau	Gautrin	MacMillan	Poulin
Chagnon	Gobé	Marcoux	Tranchemontagne
Chenail	Houda-Pepin	Marsan	Vallières
Cusano	Jérôme-Forget	Normandeau	Whissell
Delisle	Lafrenière	Ouimet	Williams
Després	Lamoureux	Paradis	
Dupuis	Lamquin-Éthier		

**CONTRE - 50**

Arseneau	Blanchet	Cousineau	Jolivet
Barbeau	Boisclair	Désilets	Jutras
Baril	Boulianne	Deslières	Kieffer
(Arthabaska)	Brassard	Dion	Labbé
Baril	Caron	Dionne-Marsolais	Laprise
(Berthier)	Carrier-Perreault	Doyer	Leduc
Beaumier	Charest	Duguay	Léger
Bédard	(Rimouski)	Facal	Lelièvre
Bégin	Côté	Gagnon	Lemieux
Bergeron	(Dubuc)	Gendron	Létourneau
Bertrand	Côté	Geoffrion	Maltais
(Portneuf)	(La Peltrie)	Goupil	Marois
Paquin	Paré	Payne	

*27 mai 1999*

---

Pelletier  
*(Abitibi-Est)*  
Rochon

Simard  
*(Montmorency)*  
St-André

Vermette

**ABSTENTION - 0**